

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OBSERVATOIRE SOCIAL TERRITORIAL

NOUVELLES TEMPORALITÉS TERRITORIALES, LES CONSÉQUENCES POUR LES MANAGERS ET LES AGENTS

L'Observatoire social territorial (OST) de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), s'intéresse dans sa dernière publication aux nouvelles temporalités de l'action publique. En octobre, il publie son 19^e Cahier, réalisé en partenariat avec l'Institut national des études territoriales (INET) et l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF). Cette étude analyse les effets de la transformation des rythmes sociaux sur les territoires et les réponses apportées par les élus, les managers et les agents des services publics locaux.

Pour faire face à la mutation des temps sociaux et répondre aux besoins multiples des usagers, le service public local doit s'adapter. Il faut ainsi concilier l'exigence de l'usager, le temps court et contraint du cycle électoral, avec les impératifs de bien-être et de santé des agents au travail. Les collectivités adaptent donc leur fonctionnement, procèdent à des changements profonds et une offre de services publics de nature « servicielle » émerge.

L'adaptation des organisations publiques aux nouvelles temporalités de l'usager pourrait amplifier les risques sur la santé au travail des agents. Rappelons que près de 41 % des agents territoriaux travaillent le samedi, 30 % le dimanche et qu'un agent sur huit travaille la nuit. Par l'analyse de pratiques innovantes et d'entretiens avec des interlocuteurs variés (élus, managers, agents, organisations syndicales, usagers...), l'étude montre la façon dont les managers repensent les modalités d'organisation et de gestion interne de leurs administrations.

À travers ce *Cahier*, la MNT entend replacer le débat du temps de travail sur ses modalités réelles et sur les enjeux de santé des agents et de management en proposant différentes pistes d'actions.

Cette étude qualitative, réalisée à partir de 29 entretiens dans 38 collectivités, a été menée par cinq élèves-administrateurs de l'INET de la promotion Léo Lagrange (Thomas ANDRÉ, Sabra BENNASR, Anaïs DANON, Virginie GARNOIX, Olivier LAIGNEAU).

> Retrouvez le *Cahier* n°19 sur : www.observatoire-social-territorial.fr/

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT est membre du groupe VYV, LE groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire.

Contacts : MNT – Noémie Foort, attachée de presse – noemie.foort@mnt.fr - 01 42 47 21 71

INET : Emmanuelle Jeannin, directrice de la communication – emmanuelle.jeannin@cnfpt.fr – 03 88 15 52 71

AATF : Sandra Bertrand – sandralaura.bertrand@gmail.com - 06 16 66 41 27